PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 2022 version pour site internet

Présents :

- **Membres du Conseil d'administration** : Ginette LECRENAIS (présidente), Georges LE BRIS (1er vice-président), Serge OPPEIN (2ème vice-président), Isabelle MONNIER (secrétaire), Claude BOISSEAU (secrétaire adjoint), Christiane ALLANIC (trésorière adjointe), Jacqueline BOBILLE, Nicolle CHOINE, Christiane DEMION, Olivier GANIER, Alain GUILLOU, Thierry LABASTARD, Chantal MACLON, Josiane MENAGER, Marie-Françoise REHAUT, Yves ROUSSEL et Jacques TRIOUILLIER.
- **Membre de droit** : Christian PARISOT (adjoint chargé de la vie associative et des sports).

Invités : [1)]

- Michel GONNIN, responsable communication

Absents excusés :

- **Membres du Conseil d'administration :** [2)] Annick CAZOULAT, Michel CHEROT, Brigitte CHEROT, Eve GALLACIER.
- **Membre de droit :** Gisèle BARRE (conseillère municipale chargée de la vie associative).

La présidente ouvre la séance et accueille les nouveaux membres élus du Conseil d'administration :Thierry LE BASTARD, Chantal MACLON et Marie-Françoise REHAUT

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUIN ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANT L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 OCTOBRE 2022

Le procès –verbal du Conseil d'Administration du 7 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des présents

Le procès –verbal du Conseil d'Administration du 19 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité des présents

BILAN DE L'ASSEMBLÉE GENERALE DU 19 OCTOBRE 2022

ECARTS PAR RAPPORT AUX STATUTS

- Il n'y a pas eu de **présentation du budget prévisionnel**: à l'avenir, ce document devra être présenté à l'AG.
- L'**évolution de la cotisation** n'était pas à l'ordre du jour,
  A l'avenir, ce point devra figurer à l'ordre du jour, même s'il n'est pas envisagé de modification.
- (hors statuts) quid d'un vote à main levée quand il y a 178 votant présents et 100 pouvoirs, et, sachant qu'un votant peut représenter 2 pouvoirs ?
  Décision du CA : le vote sur une **évolution de la cotisation devra faire l'objet d'un vote à bulletin secret** (prévoir le matériel afférant).

DIFFUSION ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Traditionnellement, le procès-verbal (PV) est diffusé au Conseil d'administration (CA), et une version allégée des éléments financiers est disponible sur le site internet (ouvert au public). On demande l'approbation du résumé de ce PV lors de l'AG suivante, au bout d'un an, et à des adhérents qui n'ont pas reçu ce PV. Par ailleurs, ce PV (qui n'est pas obligatoire légalement) n'est pas approuvé officiellement.

Est-ce que l'on continue ainsi ? Il ressort des interventions :

- que le PV est utile, et même nécessaire pour le dépôt de demandes de subvention,
- que le PV, cosigné de la présidente et du rédacteur, ne fait pas l'objet d'approbation,
- que le PV allégé sera consultable sur le site internet,

AUTRES POINTS

Conformément aux statuts, le rapport moral, le rapport financier de l'exercice terminé, le budget de l'exercice suivant doivent faire l'objet d'une approbation en AG.

Les votes relatifs à l'évolution de la cotisation et à la nomination/renouvellement du Conseil d'administration ont lieu à bulletin secret.

La date de l'AG reste courant octobre.

Le résumé du PV ne sera plus systématiquement présenté lors de l'AG suivante.

3) POINT SUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

A l'issue de l'AG, les deux dossiers habituels ont été établis :

- **déclaration à la préfecture** de la liste des membres siégeant au Conseil d'administration et composition du bureau. Ce récépissé est une pièce importante et obligatoire à joindre au dossier de demande de subvention déposé en Mairie,
- **dossier de demande de subvention municipale** déposé en mairie le 28 octobre 2022. Suite aux états généraux associatifs, le calcul de la subvention a évolué. Le montant de la subvention sera connu à l'issue du vote du budget, il est désormais basé sur le nombre d'adhérents de la saison passée : 530 adhérents.,
- nouveauté cette année : le référencement et la demande de subvention sont soumis à la signature du **contrat d'engagement républicain** par la Présidente. L'engagement vaut pour l'ensemble des adhérents. adhérents : mention sur la fiche d'inscription et possibilité de consultation sur place et sur le site internet.

4) POINT SUR LES INSCRIPTIONS

STATISTIQUES : chiffres au 03 novembre 2022

531 (*) adhérents dont 503 cessonnais (95%).

495 personnes soit 93 % ont fourni une adresse courriel, 293 adresses de courriel différentes pour les lettres d'information.

51 nouveaux soit 10% qui n'ont jamais adhéré à la FFRS.

283 femmes (53 %) et 248 hommes (47 %)

Moyenne d'âge : 74 ans étalés entre 52 et 95 ans.

(*) hors réunion : 535 au 1er décembre

LES JOURNÉES D'INSCRIPTION

ORGANISATION

Des remarques ?

Du fait des travaux salle de la touche Ablin, les inscriptions se sont déroulées dans la salle de Grippé n°1. La salle est spacieuse, et cela a été apprécié par tous.

C'est un moment important, 3 réunions préparatoires, 2 déplacements de repérage. Chaque journée d'inscription nécessite la présence de 20 bénévoles. 26 bénévoles au total ont participé à ces journées.

Quatre postes dédiés aux activités :

- randonnée pédestre pour information et inscriptions au séjour à Erquy,
- détente et découverte pour information et inscriptions aux journées détente et voyage aux Canaries,
- gymnastique pour information et inscriptions à la gymnastique douce et à la gymnastique dynamique,
- tennis et pickleball pour information et inscriptions.

ADHÉSION : 514 inscriptions lors des 4 journées d'inscription- soit 97% des inscrits. L'an dernier 92% aux journées d'inscriptions. Un très net progrès.

DOSSIERS HORS JOURNÉES D'INSCRIPTION

17 (*versus* 44 la saison passée) dossiers recueillis en octobre dont 10 de ré-adhésions. En outre, 2 dossiers en cours.

POINTS D'AMÉLIORATION

Un pot de l'amitié à l'issue de chaque journée ? Disposition lourde à gérer… on en reste à un pot à l'issue de la dernière session.

L'adhésion à une association implique la pleine acceptation des statuts, du règlement intérieur, de l'engagement républicain. Comment passer cette information et recueillir le consentement ? La mention de cet engagement sur la fiche d'inscription et la mise à disposition de son contenu, sur place et sur le site internet devraient suffire.

GYMNASTIQUE

Ouverture d'un 2ème créneau horaire de gymnastique douce le vendredi de 14h à 15h (-> décalage du badminton de 15mn). Décision prise hors CA via vote en ligne. 7 votants, 13 non votants, 7 réponses OUI.

Inscrits (au 3 novembre 2022) : 128 inscrits, 81 en gym dynamique, 77 en gym douce dont 62 le mardi et 15 le vendredi.

Budget (au 3 novembre 2022) : convention signée pour 5 000 €, inscriptions fermes : 4980 €, Trois dossiers en cours. Equilibre satisfaisant.

Beaucoup de monde (plus de 40 personnes) sur les créneaux de gym douce le mardi et de gym dynamique le jeudi.

BULLETIN L'INFO DÉMATÉRIALISÉ

L''association propose désormais de consulter le bulletin L'INFO en ligne. 140 personnes se sont déclarées favorables à la consultation sur le site internet, ce qui devrait réduire de 125 environ, le nombre d'exemplaires papiers à tirer. A noter que les tous nouveaux adhérents recevront le bulletin L'INFO en format papier la première année.

5) POINT FINANCIER

BUDGET PRÉVISIONNEL

Budget prévisionnel présenté dans le dossier de subvention

6) RÔLES ET RESPONSABILITÉS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

POSTES À POURVOIR

Appel à candidatures pour :

- **Trésorier** : *un candidat s'est manifesté (à suivre*).
- Gérer le site internet et la lettre d'information. Claude BOISSEAU se propose pour cette tâche.
- Gérer les adhésions et inscriptions : *un candidat s'est manifesté (à suivre)*.
- Compléter la cellule communication (« rajeunissement » de l'équipe).
- Être le référent assurance. prise charge des incidents, contacts avec l'Assurance. *Pas de candidat.*
- Référent informatique : mise en place et suivi des solutions (pour les inscriptions par ex.). *Pas de candidat.*
- Responsabilité de l'activité informatique. Jacques TRIOUILLIER continue les cours d'initiation jusqu'au 30 janvier 2023, mais cessera toute activité en 2023; Christian PIROU fera encore quelques séances. La question se pose du maintien de cette activité (10 « inscrits », 4 confirmés, 2-3 participants par session, et des frais pour une connexion très sous-utilisée en salle 19). Il est décidé d'arrêter cette activité et d'orienter les adhérents intéressés vers l'association «Ensemble Partageons le Numérique» qui propose à la fois des cours pratiques semblables et un support pour les problèmes ponctuels.

RÔLES ET RESPONSABILITÉ DES MEMBRES DU BUREAU

Ginette LECRENAIS, *présidente*

- représente et défend les intérêts de l'association,
- veille au bon déroulement de la vie au sein de l'association, au bon encadrement des activités et à la bonne circulation de l'information,
- répond aux invitations extérieures,
- établit l'ordre du jour avec la secrétaire : AG, CA,
- étudie la faisabilité de chaque proposition et chaque demande, avec les parties concernées, et si besoin doit prendre en dernier lieu la décision,
- travaille en collaboration étroite avec les membres du bureau, en particulier avec la secrétaire et le trésorier, les adjoints, mais aussi avec les responsables d'activités et l'ensemble du Conseil d'administration.

Georges LE BRIS, *1er vice-président* : seconde et supplée la présidente dans les diverses démarches : réunions, organisations diverses, représentation auprès de la municipalité, réponse aux invitations, gestion de l'intendance. Responsable de la convivialité.

Serge OPPEIN, *2éme vice-président* : chargé de la réservation des salles auprès de la Mairie et gestion des badges et des clés.

Isabelle MONNIER, *secrétaire* : garante de la mémoire de l'association, elle détient tous les documents originaux. Elle rédige, répertorie les documents administratifs, veille aux dates, fait les courriers administratifs, tient les différents registres officiels, rédige les convocations, travaille en étroite collaboration avec la présidente, le trésorier et les adjoints.

Claude BOISSEAU, *secrétaire adjoint* : rédige les PV des réunions des CA et de l'AG.

Michel CHÉROT, *trésorier* et **Christiane ALLANIC**, *trésorière adjointe* : proposent le budget, tiennent la comptabilité, règlent les factures, récoltent les chèques et les enregistrent, établissent le compte de gestion et le bilan en fin d'exercice et la demande de subvention. Attentifs à l'équilibre des recettes et des dépenses, travaillent en collaboration étroite avec la présidente et la secrétaire**.**

RÔLES ET RESPONSABILITÉS ASSUMÉS PAR LES ADHÉRENTS VOLONTAIRES (AUTRES QUE CELLES LIÉES À LA RESPONSABILITÉ D'UNE ACTIVITÉ) :

FORMATION

- Responsable de la formation : Olivier GANIER.

ADHÉSIONS

- Inscriptions : Jacques TRIOULLIER jusqu'en juin 2023, **nouveau responsable à trouver**, Jacqueline BOBILLE, Ginette LECRENAIS, Isabelle Monnier, Marie-Françoise REHAUT
- Gestion du fichier des adhérents : Jacques TRIOULLIER jusqu'en juin 2023, **nouveau responsable à trouver** et Ginette LECRENAIS.
- Forum des associations : Georges LE BRIS.

COMMUNICATION

- Cellule «information et communication». Responsable : Michel GONNIN aidé par Jacqueline BOBILLE, Serge BARRAL, Léon GEORGESCO, Gérard VAUGON et Claude BOISSEAU.
- Site internet et mise à jour : Claude BOISSEAU et Serge BARRAL.
- Le bulletin L'INFO :
    - Comité de rédaction : Alain GUILLOU.
    - Comité de lecture : Annick CAZOULAT.
    - Conception, saisie, impression et mise en page : Serge BARRAL et Ginette LECRENAIS qui souhaite s'arrêter. Une autre personne, compétente en PAO pourrait venir compléter cette équipe.
- Distribution des courriers: Yves ROUSSEL (qui constitue son équipe).
- Photos : Michel GONNIN, Serge BARRAL et Erwan KERVELLA.

ANIMATION

- Animation des fêtes (Maisons de retraite, repas des aînés, galette des rois) : Alain GUILLOU.
- Relations avec la SACEM : Mado DIARD.

PARTENARIAT

- Partenariat : Michel CHEROT et Brigitte CHEROT.

ADMINISTRATIF/PRATIQUE

- Organisation de l'émargement des participants à l'AG, du déroulement des élections et du dépouillement des bulletins de vote : Christiane ALLANIC.
- Réservation salle 19 : Léon GEORGESCO.
- Recensement et gestion des trousses de secours : Isabelle MONNIER.
- Référent assurance : **responsable à trouver**

ACTIONS DE BÉNÉVOLAT

- Coordination des actions de bénévolat pour la municipalité : Georges LE BRIS

Serge BARRAL, Léon GEORGESCO, Michel GONNIN et Gérard VAUGON ne sont pas membres du CA, veillons à ce que les informations leur soient bien transmises

7) PRINCIPALES MANIFESTATIONS PREVUES

ORGANISATION DE LA GALETTE DES ROIS

- Fixée au 19 janvier, après-midi, au Carré-Sévigné.
- Participation inchangée : 5 € pour les adhérents, 6 € pour les accompagnants non adhérents.
- Inscription auprès des responsables d'activités avant le 10 janvier. Listes à consolider par Annick. CAZOULAT et Christiane. ALLANIC.
- Règlement et pointage sur place, à l'entrée.
- Installation et convivialité : Georges LE BRIS
- Communication : CIM de décembre et de janvier 2023, lettre d'information et agenda du site internet.

MANIFESTATIONS INTERNES AUX ACTIVITÉS

- 04 octobre 2022 : rencontre annuelle habituelle des dirigeants, responsables d'activités, animateurs, bénévoles, suivie d'un buffet (90 participants).
- 10 novembre 2022 : réunion tennis + pot (35 participants).
- 14 novembre 2022 : tournoi de pétanque
- 16 novembre 2022 : tournoi de tennis de table.
- 9 décembre : journée « découverte » (repas-spectacle).
- 14 décembre : repas de l'activité Marche à Louvigné de Bais.
- 19 janvier 2023 : galette des rois de l'association.
- du 14 au 17 mai 2023 : séjour marche/randonnée pédestre à ERQUY.
- du 03 au 10 juin 2023 : voyage aux Canaries.

MANIFESTATIONS EXTERNES

- 03 septembre 2022 : participation au Forum des associations.
- 18 septembre 2022 : prestation des danses country au Salon «Délices de Plantes» organisée par la Municipalité.
- 25 octobre 2022 : rencontre départementale des animateurs de danses.
- 06 décembre 2022 : prestation du groupe d'animation, des activités dansées et des chants de marins, à la résidence Beausoleil, à l'occasion des fêtes de Noël (organisation Mairie).
- 13 décembre 2022 : prestation du groupe d'animation, des activités dansées et des chants de marins, à la résidence d'Automne, à l'occasion des fêtes de Noël (organisation Mairie).
- 15 décembre 2022 : animation du repas du soir de l'AG de la FFRS, chants et danses bretons (1 musicien et 4 danseurs).
- 11 février 2023 : repas des aînés animé par le groupe d'animation, les activités dansées et les chants de marins (organisation Mairie).

MANIFESTATIONS HORS SAISON COURANTE

- 20éme anniversaire de Cesson Retraite Active : printemps 2025
- Journées départementales animateurs dirigeants : mai 2025 -> à faire modifier, car collision avec 20éme anniversaire.
- Journées interclubs : avril 2026
- Est-ce que l'on prévoit une manifestation interactivités au printemps (comme la fest ty C.R.A.)? Hypothèse abandonnée, pas de volontaire pour l'organiser.

8) POINT SUR LES ACTIONS

- Une enceinte portable. **FAIT** Ginette LECRENAIS.
- Améliorer la visibilité de CRA : **En cours** banderole, kakémono, oriflamme. Action cellule communication.
- Améliorer la visibilité de CRA : tenue pour bénévole : **En cours** Action groupe de travail piloté par Jacqueline BOBILLE.
- Faire un flyer et le déposer à l'espace citoyen : **FAIT** cellule communication.

9) LA VIE DES ACTIVITES

- **Soirée des bénévoles** le 4 octobre…instructive et conviviale, un succès ! 118 invités, 90 participants.
- Arrêt de l'**activité informatique** à la saison prochaine.
- Claudine ROUX remplacera Michel GONNIN en tant que responsable d'**activité de la randonnée pédestre**, à la prochaine saison.
- Christian PARISOT nous informe de nouvelles dispositions à prévoir dans le cadre de l'activité **natation** ; actuellement, les adhérents achètent directement leurs billets d'entrée à la piscine. Ultérieurement, cet achat se fera auprès de l'Association. Précisions à venir.

10) FORMATIONS

FORMATIONS RÉCENTES

CRA compte à ce jour : 6 Accompagnants Sportifs et 48 Animateurs Fédéraux dont :

- Serge OPPEIN : Animateur Fédéral Tennis-Pickleball le 30/09/22
- Corinne GUILLOUX : Animateur Fédéral Activ'mémoire le 14/10/22

9 renouvellements PSC1 ont été faits en octobre

EN COURS DE FORMATION :

- M2 Marche Aquatique Côtière en juin à Arcachon : Rémy DELAUNAY.
- M2 Tennis-Pickleball en septembre: Laurent GUERMOND, Patrice MACLON et Eric MAC KAME.
- 4 PSC1 en janvier et 15 renouvellements PSC1 à planifier en septembre 2023.
- FC3 Pickleball : attente date et lieu pour Jean-Pierre AUBREE et Olivier GANIER.
- FC2 Activités Cyclistes les 25 et 26 mai à Bretignolles : pas de réponse à ce jour du responsable d'activité.
- FC1 Marche Nordique le 2 mars à La Flèche (où sont déjà inscrites 3 personnes de St Aubin) : pas de volontaire à ce jour parmi les 11 animateurs.

11) CODERS35 ET DÉVELOPPEMENT EN BRETAGNE

Le Coders35 a maintenant son site internet : **https://sportseniors35.org** destiné à faire connaitre et partager les valeurs de notre comité. Il permet d'accompagner le développement, de transmettre aux adhérents des informations sur le fonctionnement de la F.F.R.S. et du Coders35.

L'AG du Coders35 a eu lieu le 16 octobre à Rennes.

Développement : Le Finistère comprend 2 clubs : Quimper et Concarneau et une troisième PLABENNEC est en projet. Ils pourraient former le Coders29.

Développement : un projet en cours à MALESTROIT dans le Morbihan.

12) ASSEMBLÉE GENERALE DE LA F.F.R.S.

ASSEMBLEE GENERALE ET 40 ANS DE LA F.F.R.S. du 13 au 16 décembre 2022 : Pour la première fois**, l'AG de la fédération se déroulera à Rennes**. Le comité départemental avec ses bénévoles assurera l'accueil des participants et les différentes animations prévues pour cette assemblée et l'anniversaire des 40 ans.

Les présidents de club du département sont exceptionnellement invités à cette AG.

CRA assure l'animation du repas du 15 au soir : chants et danses de Bretagne.

Un appel aux animateurs du département a été fait pour assurer l'accueil des participants.

13) INFORMATIONS DIVERSES

- **Chocolats de Noël** : Michel CHEROT achètera 6 boîtes de chocolats : 2 pour le Carré Sévigné distribuées par Alain GUILLOU, 3 pour le service Sports et Loisirs distribuées par Serge OPPEIN et 1 au professeur de gymnastique remise par Chantal MACLON.
- Modification de l'article 9 relatif aux **déplacements en voiture qui ne prend pas en compte le covoiturage**. Cet article est relatif à l'assurance F.F.R.S. à laquelle l'association n'est pas affiliée actuellement. Cet article sera revu dans le cadre de la prochaine modification du règlement intérieur.

14) CALENDRIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Décision d'organiser une **journée de réflexion des dirigeants** en février/mars 2023 sur les thèmes suivants : développement, priorités, règlement financier, impact modernisation du SI...) : action Ginette LECRENAIS
- Mars 2023 : date à définir – à 17h15
- Fin mai 2023 : CA élargi aux responsables d'activité à 14h.

La présidente,
Ginette LECRENAIS

Le secrétaire adjoint
Claude BOISSEAU